SERVICE SCOLAIRE : FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Dans le cadre du **changement de logiciel** interne, le service Scolaire de la Ville de La Ferté-sous-Jouarre connaîtra des adaptations de fonctionnement du **9 au 23 octobre 2026**.

Du 9 au 13 octobre 2026

Les demandes devront être transmises **exclusivement par mail**.

Elles seront traitées **chaque jour en fin d'après-midi**.

Du 19 au 23 octobre 2026

Le **service Scolaire sera exceptionnellement fermé**.

Les demandes reçues durant cette période seront traitées **à compter du lundi 26 octobre 2026**.

Afin de faciliter le traitement de vos demandes, nous vous invitons à **anticiper, dans la mesure du possible, vos démarches administratives**.

Nous vous remercions pour votre compréhension durant cette période de transition.

L'équipe du service Scolaires

PLUS D'INFOS...



L'ÉCOLE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter

Copyright 2026 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE